



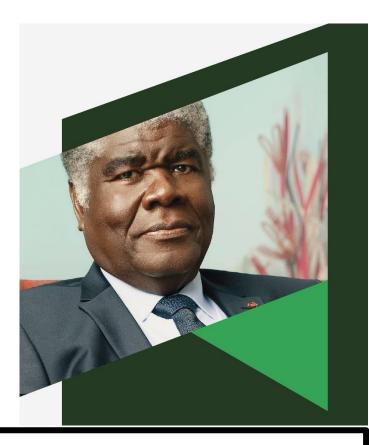


PLAN CLIMAT DU DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN (PAC-DAA)







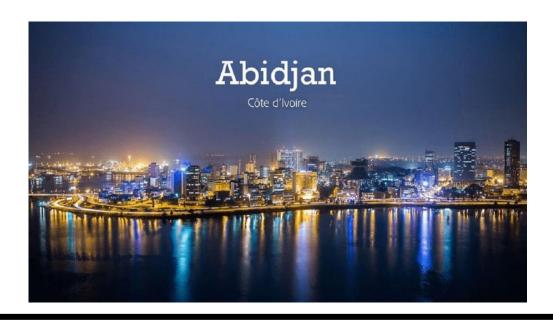


M. Robert BEUGRE MAMBE MINISTRE GOUVERNEUR DU DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

Les enjeux du changement climatique pour les mégapoles africaines sont importants en termes d'adaptation et d'atténuation : démographie, emplois, urbanisme, risques climatiques, assainissement, enjeux sanitaires, pollution atmosphérique, résilience, énergie, gestion des déchets.

Nous avons besoin d'une mobilisation plus forte des villes africaines, de l'engagement de tous les maires et gouverneurs africains, des membres du C40, des non-membres, des villes innovantes.

Le PAC-DAA définit grâce au support financier du réseau C40 est un outil de planification mais aussi un document de plaidoyer qui vise à contribuer aux efforts de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques du gouvernement national.



Le PAC - DAA est fondé sur :

- 1 Analyses des politiques et stratégies liées au climat
- 2 Evaluation des forces et faiblesses
- 3 Inventaire des GES
- 4 Planification des scénarios de réduction des émissions de GES
- 5 Identification et définition d'actions
- 6 Stratégies de mise en œuvre et de suivi
- 7 Gouvernance au sein du District Autonome d'Abidjan

PROCESSUS INCLUSIF ET PARTICIPATIF:

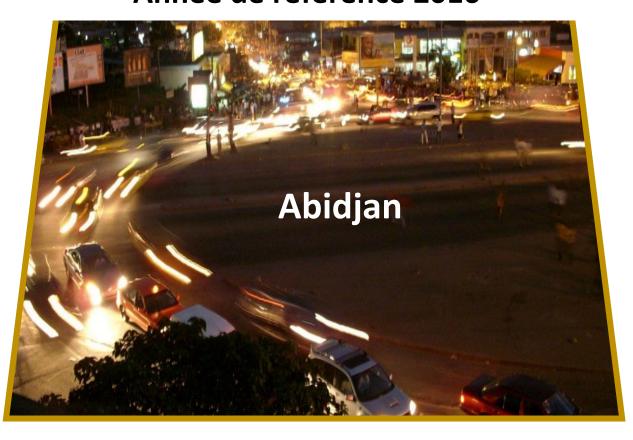
+ de 200 parties prenantes engagés (PTF, nationales, locales etc)

OBJECTIFS

- Plan d'action pour le climat : ambitieux, fondés sur des données probantes, inclusifs, intégrés et appartenant à la ville
- Capacité accrue : Individuel et Institutionnel
- Actions et Projets Identifiés



TOTAL DES EMISSIONS DE GES DU DAA 11 220 422 tCO2eq Année de référence 2016





PAC-DAA



24 actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ont été identifiées selon 4 axes principaux :

Axe 1 : Réduire et valoriser les déchets urbains par l'économie circulaire et le tri sélectif

Axe 2 : Encourager la réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments, l'industrie et le développement du mix énergétique par l'introduction des énergies renouvelables dans le District Autonome d'Abidjan

Axe 3 : Contribuer au développement du transport urbain bas carbone et de la mobilité douce

Axe 4 : Renforcer la résilience des communautés et du territoire face aux risques climatiques



Nous devons tous agir afin de préserver aux générations futures un monde radieux





"Représenter les mégapoles africaines au sein du Comité Directeur du C40 sera un grand honneur.

Ensemble, soutenons le développement juste, résilient et durable dont les villes africaines et les générations futures ont besoin."

Robert BEUGRE MAMBE Ministre Gouverneur District Autonome d'Abidjan